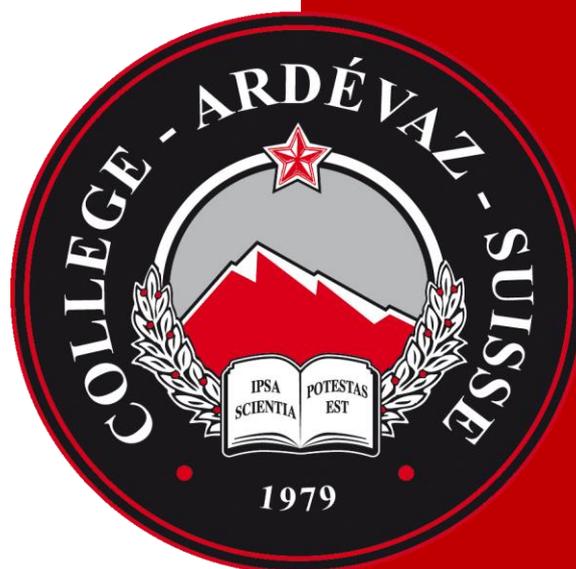
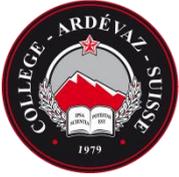


LES ECOLES DU GROUPE ARDEVAZ

Brochure
2023-2024





GROUPE ARDÉVAZ

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Ecole Ardévoz :

1979 – 2023

44 ans

PLUS DE 3'900 ETUDIANTS

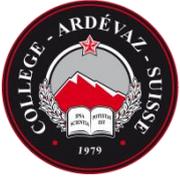


Ecole Théler :

1941 – 2023

82 ans

PLUS DE 7'000 ETUDIANTS



GROUPE ARDEVAZ

Le groupe Ardévoz offre des formations menant ses étudiants à des diplômes académiques du niveau secondaire 2, ainsi qu'à des diplômes de langues.

L'École Ardévoz (www.ardevaz.com)

L'École Ardévoz, ouverte en 1979 à Sion, a présenté ses premiers élèves aux examens fédéraux de maturité à Neuchâtel en septembre 1981.

Plus de 3'900 étudiants ont obtenu un certificat de maturité suisse ou de baccalauréat après avoir suivi les cours dans une école du Groupe Ardévoz.

L'École Ardévoz prépare ses étudiants aux :

- ▶ **Examens suisses de maturité**

L'École Théler : Institut de formation professionnelle : IFP

L'École Théler, ouverte en 1941 à Martigny, prépare depuis 79 ans ses élèves à diverses formations professionnelles, ses activités ont fusionné avec le Groupe Ardévoz en 2011.

L'enseignement, reconnu par l'Etat du Valais et l'Office Fédéral de la Formation Professionnelle et Technologie (OFFT), a comme référence, la satisfaction de plus de 7'000 étudiants depuis sa création.

SLS (www.ardevazsls.com)

La School of Language in Switzerland (SLS), ouverte en 1997, offre des formations linguistiques, variées et personnalisées, en fonction des besoins spécifiques de ses élèves.

L'École SLS prépare ses étudiants aux :

- ▶ **Diplômes de langues (DAEFLE)**
de l'Alliance Française

Monprofprivé.ch (en développement)

L'application monprofprive.ch est une jeune spin-off du groupe Ardévoz. Elle met en relation des professeurs avec des particuliers en offrant :

- ▶ **Aide aux devoirs**
de la primaire au collège
- ▶ **Cours d'appuis**
tous niveaux

**POUR UN ÉVENTUEL RENDEZ-VOUS
VEUILLEZ CONTACTER**

ÉCOLE ARDEVAZ, SION
(secrétariat principal)
Rue des Amandiers 10, 1950 SION
Tél. : 027 322 78 83
E-mail : info@ardevaz.com



Les Écoles du groupe Ardévoz forment une structure d'enseignement privé. Elles garantissent un enseignement personnalisé et mettent tout en œuvre pour la réussite de leurs étudiants.

LA DIRECTION

- ▶ stimule et valorise le travail des professeurs
- ▶ sensibilise les collaborateurs à la communication interne, au respect mutuel, à l'intégrité et à l'éthique professionnelle

LES COLLABORATEURS

- ▶ favorisent l'épanouissement des étudiants, les encouragent et contribuent à leur réussite scolaire en étant à leur disposition durant les cours et hors des cours
- ▶ respectent, la planification d'avancement des programmes, affichée à l'école
- ▶ participent aux manifestations scolaires, afin de favoriser les liens entre les professeurs et les étudiants (sorties d'école, journées sportives, etc.)
- ▶ participent aux manifestations parascolaires, afin de favoriser les liens avec les parents des étudiants ou les personnes intéressées par l'école (meetings de l'école, foires expositions où l'école est présente, etc.)

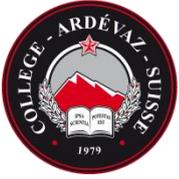
LA DIRECTION ET LES COLLABORATEURS

- ▶ donnent une image dynamique de l'école
- ▶ maintiennent, renforcent et développent les acquis

Philippe Moulin
Président

Photo : remise des diplômes, en la présence du Président de la Commune de Sion





PRÉSENTATION DU GROUPE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

DÉBUT DES COURS : MI-AOÛT

Il est cependant possible de débiter une formation en tout temps. Dans le cas d'une inscription en cours d'année, des cours d'appui peuvent être nécessaires.

HORAIRE

L'année scolaire compte 2 semestres d'environ 21 semaines chacun.

Les cours sont répartis sur 32 heures par semaine, en principe, de 8h55 à 12h10 (4 périodes) et de 13h10 à 15h35 (3 périodes), pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis et de 8h10 à 11h30 (4 périodes) pour le mercredi matin. Le mercredi après-midi et le samedi sont libres, sauf si les étudiants sont convoqués pour des examens de rattrapage ou des dissertations.

La liste des congés, ainsi que les grilles-horaires, peuvent être obtenues au secrétariat.

PROFESSEURS

Les professeurs de l'École sont spécialisés dans la branche qu'ils enseignent. Ils sont disponibles et expérimentés, la plupart comptent plus de dix ans d'enseignement dans les écoles du groupe Ardévoz. Ils suivent leurs étudiants jusqu'aux examens finaux et souvent au-delà. Leur dynamisme et leur enthousiasme sont un excellent moteur qui encourage les étudiants à mener à bien leurs études.

ENSEIGNEMENT PERSONNALISÉ

Le groupe Ardévoz privilégie la personnalité de chaque étudiant. Un nombre d'étudiants inférieur à 16 par classe, permet un enseignement efficace et productif. Cette méthode de travail est bénéfique pour l'étudiant, qui peut s'exprimer régulièrement. Le professeur peut ainsi déceler très rapidement les difficultés de chacun et y remédier sans pour autant retarder les autres élèves.

CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Les Écoles organisent 4 fois par année un programme de 3 jours d'examens (écrits/oraux), soit en octobre, décembre, mars et juin. Le but est de préparer les étudiants à leurs examens de fin d'études et de leur permettre, ainsi qu'à leurs parents, de juger des progrès accomplis.

A l'issue de ces examens, un bulletin de notes est remis aux élèves (cf. règlement de promotion). Ce bulletin donne un aperçu du travail fourni par l'étudiant durant la période écoulée.

Les Écoles Ardévoz organisent, deux fois par année, après les congés d'automne et avant Pâques, des soirées portes-ouvertes. Les parents ont ainsi l'occasion de rencontrer tous les professeurs.

De plus, les étudiants et leurs parents reçoivent un code confidentiel qui leur permet de consulter leur carnet scolaire virtuel, en tout temps, via internet. La collaboration des parents est indispensable

COURS PRIVÉS

Les étudiants peuvent, sur demande, bénéficier de cours privés. Cependant, ces cours ne sont pas compris dans les frais d'écolage et doivent être payés directement au professeur concerné.

ÉTUDE

Une étude est organisée le soir de 15h45 à 16h30. Les étudiants peuvent ainsi travailler à l'École. (Cf. règlement des études selon les années de collège)

ABSENCES

La durée très courte des études implique un enseignement intensif, les absences non-justifiées sont strictement interdites. Lors de chaque absence, le secrétariat de l'École envoie aux parents un SMS signalant l'absence de leur fils/fille. Le relevé des absences peut être consulté en ligne via internet.

BOURSES ET PRÊTS D'HONNEUR

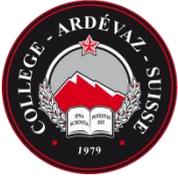
Les étudiants qui entrent dans les critères d'attribution des bourses et prêts d'honneur de l'État du Valais peuvent en obtenir. La Direction de l'École peut leur fournir les explications nécessaires. N'hésitez pas à vous informer.

PÉRIODE D'ESSAI

Après l'inscription, l'École accorde encore à chaque nouvel élève un temps d'essai d'une semaine durant lequel il peut décider d'arrêter les cours. Une décision prise plus tard, oblige l'étudiant à s'acquitter des frais de scolarité pour le semestre entier.

*Remise des matus
Selfie time*





ÉTUDES SURVEILLÉES ET ASSISTÉES

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

ÉTUDES SURVEILLÉES ET ASSISTÉES

Un surveillant est à la disposition des étudiants pour :

- ▶ aider les étudiants dans l'organisation de leur travail
- ▶ répondre aux questions éventuelles ou les transmettre à un professeur concerné
- ▶ éviter toute perturbation durant les études
- ▶ signaler les absences éventuelles

Ce temps d'étude sera des plus bénéfiques pour les étudiants. Ils pourront ainsi accomplir une bonne partie de leurs travaux à l'École.

Ces étudiants travailleront dans une ambiance calme et studieuse. Seuls les étudiants inscrits aux études pourront rester dans le bâtiment durant ces périodes.

LECTURE :

¼ de lecture est proposée aux étudiants, au début de la 5^{ème} heure juste après la pause de midi

INSCRIPTION AUX ÉTUDES

Un formulaire d'inscription sera remis à chaque étudiant dans le courant de la première semaine d'école. L'étudiant pourra ainsi choisir s'il désire participer ou non aux études.

TRAVAIL SCOLAIRE

Pour une progression satisfaisante, les étudiants doivent consacrer au minimum 2h/jour au travail scolaire en plus des cours.

ÉTUDES DU SOIR :

lundi + mardi + jeudi
de 15h45 à 16h30.



CRÉATIVITÉ, ACTION ET SERVICE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

CRÉATIVITÉ

Des ateliers d'expression sont organisés par les écoles pour :

- ▶ développer l'expression orale et artistique
- ▶ encourager la créativité
- ▶ favoriser le débat d'idées

Ces cours, donnés sous la forme de mise en scènes théâtrales pour l'expression orale, ou dans des ateliers de dessin et de peinture pour l'art, sont dirigés par des professeurs artistiques.

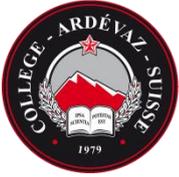
SERVICE

Les étudiants sont sensibilisés par les phénomènes touchant la société. Des réflexions sont mises en place, afin de contribuer à un service communautaire.

Durant l'année scolaire, de nombreuses conférences et ateliers pédagogiques sont organisés par l'école. Ils permettent des échanges constructifs pour l'épanouissement de l'élève.



*Conférence d'Alan Roura,
navigateur professionnel
Janvier 2023*

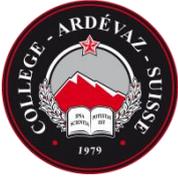


Utilisation des technologies à l'école

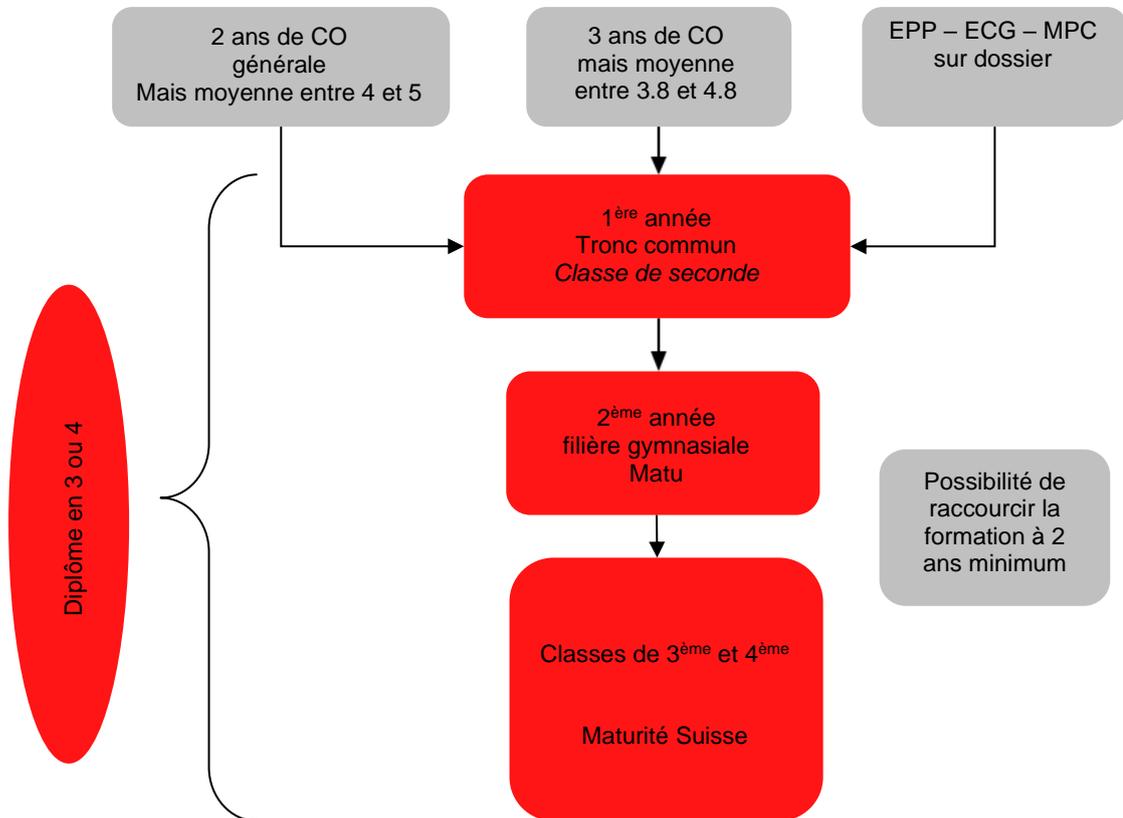


Fondation Ardévaz, Birmanie





Possibilité de faire 1 an en classe de tronc commun pour une remise à niveau dans les branches principales.



Entrée en 2^{ème} année d'Ardevaz-Collège : dès la fin de la 1^{ère} année d'un collège cantonal.

Entrée en 3^{ème} année d'Ardevaz-Collège (filière gymnasiale uniquement) : dès la fin de la 2^{ème} année d'un collège cantonal ou de l'ECCG ou d'une formation équivalente.



Emissions en direct sur Rhône FM depuis l'école, & cooking class par des Chefs (photo : Loris Lathion)



BUT DU COURS : RENFORCEMENTS

Cette première année de collège est destinée aux jeunes qui sortent d'un cycle ou de la première année du collège cantonal et qui envisagent de poursuivre une formation en un minimum de temps.

L'accent est mis sur l'acquisition des méthodes de travail. Une attention particulière est portée sur les branches principales : 4 heures hebdomadaires au minimum par branche. A la fin de cette année, les étudiants ont des bases suffisantes pour poursuivre des études ou pour se diriger vers un apprentissage.

ENCADREMENT

Une composante essentielle des cours de cette période est le contact et le soutien aux étudiants. Durant cette étape de leur vie, qui est souvent remplie de turbulences, ces jeunes sont encouragés, stimulés et encadrés.

ÉTUDES

Les lundis, mardis et jeudis soir, des études sont organisées. Elles sont obligatoires (sauf dérogation des parents) de 15h45 à 16h30.

Ces études, sans frais supplémentaires, sont comprises dans les frais d'écolage annuels.

Les études se déroulent dans le calme et sont un atout incontestable.

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Cette répartition n'est pas exhaustive, elle peut être modifiée en fonction du besoin des professeurs et de l'avancement des programmes.

Branches	Coeff.	1ère ANNÉE	
		1 ^{er} s.	2 ^{ème} s.
Français	2	4	4
Expression	1	1	1
Allemand	2	4	4
Allemand - Goethe	1	1	1
Anglais	2	4	4
Anglais - Pet/Ket	1	1	1
Mathématique / calcul commercial	2	5	5
Histoire - civisme	1	2	2
Géographie	1	1	1
Biologie	1	2	2
Informatique	1	2	2
Introduction à l'économie	1	1	1
Examens	0	1	1
Communication – internet	1	2	2
Dessin	1	1	1
Total		32	32

ADMISSION

- ▶ 2 ans de CO niveaux 1
- ▶ 2 ans de CO niveaux 2 mais moyenne > 5
- ▶ 3 ans de CO mais moyenne > 4.8
- ▶ EPP - ECG ou autres sur dossier

COLLABORATION DES PARENTS

La direction demande aux parents de suivre avec attention les notes de leur enfant et de réagir si nécessaire.

PROMOTIONS

Pour être admis en degré supérieur, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne de 4 à la fin de l'année (cf. règlement de promotion en début du livret scolaire).

EXAMENS DE L'UNIVERSITE DE CAMBRIDGE

Tous les étudiants sont préparés aux examens officiels du KET. L'examen de l'université de Cambridge a lieu en fin d'année à l'école pour les oraux et au centre agréé par Cambridge pour les écrits.

COMMUNICATION – EXPRESSIONS

Un travail interdisciplinaire en communication-expression-informatique devra être présenté par l'étudiant en fin d'année scolaire. Le but est d'offrir les outils d'expression, précieux lors d'examens oraux ou autres entretiens.



ARDÉVAZ-COLLÈGE

2ÈME ANNÉE FILIÈRE GYMNASIALE

CLASSE DE SECONDE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

BUT DU COURS : RENFORCEMENTS

Cette deuxième année de collège est destinée aux jeunes qui sortent d'une première année de collège ou d'une formation équivalente et qui envisagent de poursuivre des études en un minimum de temps.

Durant cette période, l'École Ardévaz leur donne, au moyen de cours intensifs, les bases suffisantes, qui leur permettront ensuite de se préparer aux examens de maturité suisse.

L'accent est mis sur l'acquisition des méthodes de travail.

ENCADREMENT

Une composante essentielle des cours de cette période est le contact et le soutien aux étudiants.

Durant cette étape de leur vie, qui est souvent remplis de turbulences, ces jeunes sont encouragés, stimulés et encadrés.

COLLABORATION DES PARENTS

La direction demande aux parents de suivre avec attention les notes de leur enfant, via le carnet virtuel et de réagir si nécessaire.

PROMOTIONS

Pour être admis en classe supérieure, l'étudiant doit avoir obtenu la moyenne de 4 à la fin de l'année (cf. règlement de promotion en début du livret scolaire).

DISCIPLINES ENSEIGNÉES

Cette répartition n'est pas exhaustive, elle peut être modifiée en fonction du besoin des professeurs et de l'avancement des programmes.

Les cours spécifiques aux examens de maturité débutent en deuxième année déjà.

COURS

En 2^{ème} année, les étudiants ont acquis les bases fondamentales dans les disciplines principales. L'analyse scientifique et littéraire rythmera le contenu des programmes.

ÉTUDES

Les lundis, mardis et jeudis soir, des études sont organisées et obligatoires (sauf dérogation des parents) de 15h45 à 16h30.

Ces études, sans frais supplémentaires, sont comprises dans les frais d'écolage annuels. Les études se déroulent dans le calme et sont un atout incontestable.

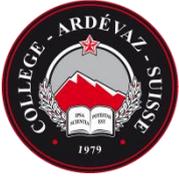
MOTIVATION

L'École motive les étudiants et les encourage à poursuivre de hautes études.

EXAMENS DE L'UNIVERSITE DE CAMBRIDGE

Tous les étudiants sont préparés aux examens officiels du PET. L'examen de l'université de Cambridge a lieu en fin d'année à l'école pour les oraux et au centre agréé par Cambridge pour les écrits.

Branches	Coeff.	2 ^{ème} ANNÉE	
		1 ^{er} s.	2 ^{ème} s.
Français	2	4	4
Allemand	2	4	4
Anglais	2	4	4
Mathématique	2	4	4
Histoire	1	2	2
Géographie	1	2	2
Biologie	1	2	2
Physique	1	1	1
Economie ou italien	2	4	4
Dessin	1	2	2
Chimie	1	1	1
Examens	0	2	2
Total		32	32

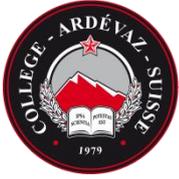


Accréditation par l'Université de Cambridge, examens internes tous les mois de mai



Professeurs





ARDEVAZ-COLLÈGE :

3ÈME ET 4ÈME ANNÉES DE LA MATURITÉ SUISSE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

L'École Ardévaz propose les deux options suivantes de maturité suisse :

- ▶ option économie-droit
- ▶ option italien

Ces maturités donnent droit à l'immatriculation dans toutes les facultés universitaires suisses, HES ou formations équivalentes.

MATURITÉ SUISSE : OPTION SPÉCIFIQUE ITALIEN

Le programme d'étude de cette maturité est orienté vers la connaissance des langues vivantes telles que le français, l'allemand, l'anglais, l'italien. Cette maturité est spécialement conseillée aux personnes se destinant à des études de lettres, de SSP (Sciences Sociales et Politiques) ou désirant entrer à l'école d'interprète.

MATURITÉ SUISSE : OPTION ÉCONOMIQUE ET DROIT

En mettant dans ses programmes cette maturité, l'École Ardévaz a pensé aux personnes possédant un diplôme de commerce, ou ayant de bonnes connaissances commerciales et qui désireraient obtenir une maturité.

Cette maturité est la formation idéale pour les étudiants qui désirent entrer dans les facultés universitaires de HEC (hautes études commerciales) ou de SSP (sciences sociales et politiques).

DURÉE DES ÉTUDES : 2 ANS

Pour débiter directement en 3ème année, l'étudiant doit avoir suivi au moins les cours de la deuxième année d'un collège public ou réussi une formation professionnelle.

Selon le degré de préparation antérieure de l'élève, cette durée peut éventuellement être raccourcie.

PROMOTIONS

Pour être promu, l'étudiant doit avoir obtenu au moins une moyenne de 4 à la fin de l'année (cf. règlement de promotion dans le carnet scolaire).

MATURITÉ BLANCHE

Avant les inscriptions aux examens officiels de maturité, l'École Ardévaz organise un examen blanc.

Cet examen interne permet à l'étudiant et à ses parents de juger de la situation de l'élève à quelques semaines de l'examen officiel.

Cet examen est obligatoire pour tous les étudiants (cf. règlement de promotion dans le carnet scolaire).

Des experts externes (anciens recteurs de collège, directeurs d'exams, spécialistes) assistent les professeurs durant ces sessions. Ils offrent un jugement neutre et précieux.

CONDITIONS D'ADMISSION AUX EXAMENS

Le candidat qui n'aura pas 18 ans révolus à la fin de l'année des examens n'est pas admis aux examens complets ou aux seconds examens partiels.

LIEUX ET DATES DES SESSIONS D'EXAMENS

Les sessions ont lieu tous les 6 mois, en février et août, dans une ville universitaire de Suisse romande.

DÉROULEMENT DES ÉPREUVES

L'École répartit les examens sur 2 sessions de la même année (examens partiels). Les premiers examens partiels ont lieu en février de la 4^{ème} année. Les seconds examens partiels, quant à eux, ont lieu en fin de 4^{ème} année (août).

CRITÈRES DE RÉUSSITE cf. art. 22

Les examens sont notés : 1 ; 1.5 ; 2 ; 2.5 ; 3 ; 3.5 ; 4 ; 4.5 ; 5 ; 5.5 ; 6.

L'examen est réussi si le candidat :

- ▶ a obtenu un total de 84 points et plus, pour autant qu'il n'ait pas de notes insuffisantes dans plus de quatre disciplines et que la somme des écarts de points par rapport à 4 dans ces disciplines ne soit pas supérieure à 7.

L'examen n'est pas réussi si le candidat :

- ▶ ne satisfait pas aux conditions fixées ci-dessus ;
- ▶ ne se présente pas aux examens sans donner à temps des raisons fondées ;
- ▶ s'est servi d'instruments de travail ou d'ouvrages non autorisés ou a commis une autre fraude ;
- ▶ laisse passer plus d'un an avant de poursuivre un examen commencé, à moins d'avoir obtenu une autorisation de la commission.

RÉPÉTITION DE L'EXAMEN cf. art. 26

Le candidat a droit à deux tentatives, c'est-à-dire qu'il peut se présenter deux fois à chaque examen partiel ou complet. Lors de la seconde tentative, il peut changer les options spécifiques et complémentaires.

Les disciplines, pour lesquelles il a obtenu au moins la note 5, sont considérées comme acquises pour une période de deux ans. Le candidat doit refaire celles où il n'a pas obtenu au moins la note 4 ; il peut choisir de se représenter dans celles où il a obtenu la note 4 ou la note 4,5. La dernière note obtenue compte. Mais impossibilité de refaire les premiers partiels avant d'avoir subi les examens des seconds partiels.

ACCOMPAGNEMENT AUX EXAMENS

Pendant la période des examens officiels, tous les étudiants sont accompagnés par des professeurs. **Cet esprit de soutien de la part des professeurs est un des facteurs importants du succès des étudiants de l'École Ardévaz.**



ARDEVAZ-COLLÈGE :

3ÈME ET 4ÈME ANNÉES DE LA MATURITÉ SUISSE

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

RÉPARTITION DES HEURES

Cette répartition peut être modifiée en fonction du besoin des professeurs et de l'avancement des programmes.

Branches	Coeff.	Examens / Durée	3 ^{ème}		4 ^{ème}		8R
			5 ^{ème} s.	6 ^{ème} s.	7 ^{ème} s.	8 ^{ème} s.	
					1R		
1^{ers} PARTIELS							
Histoire	1	E/1H30	2	2	3	0	0
Géographie	1	E/1H30	2	2	2	0	0
Dessin	1	E/3h	2	2	2	0	0
Biologie	1	E/1H30	2	2	3	0	0
Chimie	1	E/1H30	2	2	2	0	0
Physique	1	E/1H30	2	2	3	0	0
2^{èmes} PARTIELS							
Français	3	E/4h-O/20 min.	4	4	3	6	6
Allemand *	2/3	E/2h-O/20 min.	4	4	3	6	6
Anglais *	2/3	E/3h-O/20 min.	4	4	3	6	6
Mathématiques	2	E/4h-O/20 min	4	4	3	6	6
Option spécifique							
Science économie ou Italien							
	3	E/3h-O/20 min.	4	4	4	6	6
Option complémentaire							
Géographie	1	O/20 min	0	0	1	2	2
Travaux maturité **	1	Oral/20min	0				
Totaux	21		32	32	32	32	32

* l'étudiant(e) doit choisir la branche qui possède 2 et celle qui possède 3 de coefficient.

** le choix du travail de maturité s'effectue durant le 5^{ème} semestre et se prépare hors des grilles horaires.

Le TM est un travail personnel mais les étudiants travaillent sous le coaching d'un professeur. Ils préparent leur travail à la maison. Un plan d'évaluation leur sera imposé. Les travaux de maturité sont terminés pour septembre de la 4^{ème} année et déposés en novembre de la 4^{ème} année.

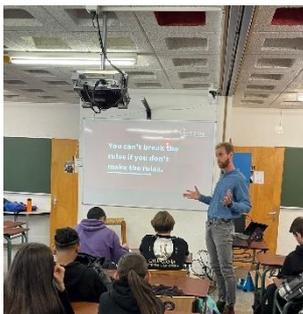
*** Tous les examens principaux sont concentrés en 4^{ème} année.

- Décembre : Examens de maturité blanche des 1^{ers} partiels
- Février : Examens officiels de maturité des 1^{ers} partiels
- Juin : Examens de maturité blanche des 2^{èmes} partiels
- Août : Examens officiels de maturité des 2^{èmes} partiels

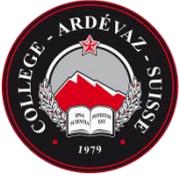
1) 1R : Accompagnement aux examens des 1^{ers} partiels et cours d'appuis éventuels.

8R : Périodes de révision : après le 8^{ème} semestre

Cours selon besoin, environ 1 semaine en août, mais surtout accompagnement aux examens écrits et oraux par des professeurs.



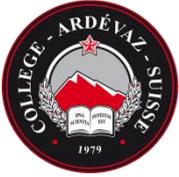
Conférences de Neil Beecroft et du média RTS, Tataki



BBQ party, tous les printemps dans la cour d'école

Sortie à ski



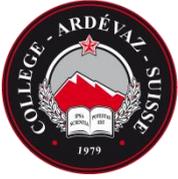


*Journée paddle
aux îles, début
d'année scolaire*



Etudiantes de 3^{ème} année





BOURSE POUR ÉTUDIANTS

(Selon les directives cantonales)

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

CONSEILS PRATIQUES

Soucieux de rendre les études plus accessibles, l'État du Valais engage chaque année plus de 20 millions de francs pour des bourses et des prêts d'honneur. Les étudiants de l'École Ardévaz dont les parents sont domiciliés dans le canton peuvent également bénéficier de bourses d'études. La démarche administrative n'est pas contraignante. Il suffit de remplir un formulaire que l'on peut obtenir au secrétariat de sa commune de domicile, à la Section des bourses et prêts d'honneur de l'État du Valais (027 606 40 85) ou auprès du secrétariat de l'École Ardévaz. Lorsque cela est possible, cette demande doit être complétée avant le 25 juillet. Nous vous conseillons de joindre l'attestation de l'École Ardévaz.

Les personnes résidant à Martigny, Chippis, Sierre, Monthey, Champéry, Collombey et Conthey, peuvent également prétendre bénéficier d'une bourse communale.

L'octroi d'une bourse cantonale et/ou communale est soumis à plusieurs conditions.

CONTRIBUTION DES PARENTS

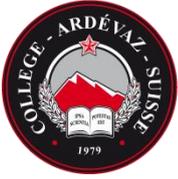
La contribution des parents est fonction du revenu déterminant. Plus la situation financière des parents est confortable, moins l'Etat versera d'argent. La contribution totale des parents est divisée par le nombre d'enfants à charge.



Student's life



Ramassage des natels avant les cours



GROUPE ARDEVAZ

SLS College

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

SLS College (School of Languages in Switzerland) est une filiale de l'Ecole Ardévaz, une haute école créée il y a plus de 30 ans, qui offre une formation académique à près de 100 étudiants.

SLS College (School of Languages in Switzerland) offre des formations aussi diverses que complémentaires dans ses structures, en Suisse et à l'étranger.

Ecole spécialisée dans l'apprentissage des langues, et plus particulièrement du français pour les étrangers, SLS College (School of Languages in Switzerland) a démontré par les excellents résultats de ses étudiants aux examens officiels, la qualité de son enseignement.

Que ce soit pour renforcer vos connaissances, dans le but de préparer un examen, d'améliorer votre vocabulaire au travers de l'expression orale ou d'offrir l'opportunité à vos enfants de découvrir une nouvelle langue, SLS College (School of Languages in Switzerland) vous propose diverses formations, du cours particulier intensif aux leçons en petits groupes, nous sommes là pour répondre à votre demande.



GROUPE ARDEVAZ

Anglais Juniors

ANNÉE SCOLAIRE 2023/2024

Tous les mercredis après-midi une cinquantaine de jeunes élèves de 5 à 12 ans consacrent 1 heure durant l'année scolaire pour apprendre la langue de Shakespeare.

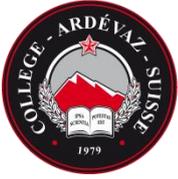
En effet, tous les mercredis après-midis, de 13h10 à 14h ou de 14h10 à 15h00, l'Ecole Ardévaz propose des cours d'anglais pour les cadets, répartis en trente leçons. Elles sont enseignées dans diverses classes en fonction de l'âge de l'étudiant, de son niveau de connaissance et de sa motivation. Revenir à l'école le mercredi après-midi n'étant pas toujours très amusant, les cours sont professés de façon ludique, grâce à des méthodes adaptées au travers d'une pédagogie attentive à la progression de chacun.

Priorité à la réalisation personnelle

L'Ecole Ardévaz étant une école privée, elle offre à ses élèves un suivi constant afin de s'assurer de leur épanouissement. Les professeurs anglophones ont pour mission de familiariser les élèves à l'anglais en poussant à une participation active au travers de jeux de rôle, de chants, de dessins et d'histoires, etc. Cette méthode d'enseignement prône un maximum de communication et garantit à l'élève de progresser rapidement et de façon efficace!



*Remise des diplômes
d'Anglais Junior, mai 2022*



Diplômés 2022



Contact :
Rue des Amandiers 10
1950 Sion
Tél. : 027 322 78 83
info@ardevaz.com
www.ardevaz.com

Membre de l'UVEP – Union valaisanne des écoles privées
Membre de la FSEP – Fédération suisse des écoles privées
Membre du registre des écoles privées suisses
Quality School Certificate



UNIVERSITY of CAMBRIDGE
ESOL Examinations

Authorised Centre